



Environment  
Canada

Environnement  
Canada



**Rendement des émissions moyennes de NO<sub>x</sub> du parc de véhicules légers, de camionnettes et de véhicules moyens à passagers pour l'année de modèle 2011**

par rapport au  
*Règlement sur les émissions des véhicules routiers et de leurs moteurs*  
et en vertu de la  
*Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*

Division du transport

Mars 2014

Canada 

## **Avertissement**

Le présent document constitue un résumé des données recueillies en vertu du *Règlement sur les émissions des véhicules routiers et de leurs moteurs*. Il ne remplace ni ne modifie d'aucune façon les dispositions de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* ou du *Règlement* élaboré en vertu de cette *Loi*. En cas de contradiction entre le présent document et la *Loi* ou le *Règlement*, la *Loi* et le *Règlement* ont préséance.

ISSN : 1927-2464

No de cat. : En81-10/2011F-PDF

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement Canada

Informathèque

10, rue Wellington, 23e étage

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Téléphone : 819-997-2800

Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)

Télécopieur : 819-994-1412

ATS : 819-994-0736

Courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement, 2014

Also available in English : Fleet Average NOx Emission Performance of 2011 Model Year Light-Duty Vehicles, Light-Duty Trucks and Medium-Duty Passenger Vehicles

## Table des matières

1	Sommaire .....	1
2	Objet.....	2
3	Introduction.....	2
4	Rendement des émissions moyennes de NO <sub>x</sub> des parcs des entreprises pour l'année de modèle 2011 .....	5
4.1	Portée des rapports des entreprises .....	5
4.2	Valeurs moyennes de NO <sub>x</sub> des parcs des entreprises.....	6
4.3	Points et déficits relatifs aux émissions de NO <sub>x</sub> pour l'année de modèle 2011 et solde de fin d'année de modèle.....	6
4.4	Distribution des séries et valeur moyenne de NO <sub>x</sub> du parc canadien .....	8
4.5	Tendance des valeurs moyennes de NO <sub>x</sub> des parcs .....	11
5	Conclusions.....	- 1 -

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Normes d'émissions de gaz d'échappement pour la durée de vie utile totale des véhicules légers, des camionnettes légères, des camionnettes lourdes et des véhicules moyens à passagers.....	3
Tableau 2 : Normes d'émissions moyennes de NO <sub>x</sub> des parcs.....	3
Tableau 3 : Portée des rapports des entreprises.....	5
Tableau 4 : Sommaire des valeurs moyennes de NO <sub>x</sub> des parcs de véhicules légers, de camionnettes légères, de camionnettes lourdes et de véhicules moyens à passagers des entreprises.....	6
Tableau 5 : Points et déficits relatifs aux émissions de NO <sub>x</sub> pour l'année de modèle 2011 et solde de fin d'année de modèle (véhicule-g/mille).....	7
Tableau 6 : Distribution des véhicules en fonction de la norme d'émissions de NO <sub>x</sub> (par série).....	8

## Liste des figures

Figure 1 : Distribution du parc canadien en fonction du nombre de véhicules dans chaque série.....	9
Figure 2 : Distribution du parc canadien en fonction du pourcentage de véhicules du parc dans chaque série.....	10
Figure 3 : Valeurs et normes d'émissions moyennes de NO <sub>x</sub> des parcs.....	11

## 1 Sommaire

En vertu du *Règlement sur les émissions des véhicules routiers et de leurs moteurs* (ci-après « le *Règlement* »), chaque nouveau véhicule léger, camionnette et véhicule moyen à passagers doit être certifié par son fabricant comme étant conforme à une des séries correspondantes à celles de l'Environmental Protection Agency des États-Unis pour lesquelles il y a des normes d'émissions particulières d'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>) et d'autres polluants. De plus, les fabricants et importateurs de ces véhicules sont requis de faire rapport du rendement de leur parc relativement aux émissions moyennes de NO<sub>x</sub> pour chaque année de modèle.

Ce rapport est le huitième rapport annuel et il résume le rendement du parc canadien dans son ensemble relativement aux émissions moyennes de NO<sub>x</sub> pour l'année de modèle 2011. Au total, 23 entreprises ont soumis des rapports de fin d'année de modèle comprenant un total de 1 450 947 véhicules fabriqués ou importés au Canada pour la vente au premier usager. Le rapport inclut la valeur moyenne de NO<sub>x</sub> pour chacune des entreprises ainsi que leurs points/déficits relatifs aux émissions. Il comprend également une comparaison de la distribution des véhicules certifiés conformes aux différentes séries ainsi que le rendement général de NO<sub>x</sub> calculé pour l'ensemble du parc canadien par rapport aux années de modèles précédentes (c.-à-d. années de modèles 2004 à 2010).

La valeur moyenne de NO<sub>x</sub> de l'ensemble des parcs canadiens de véhicules légers et de camionnettes légères ainsi que de camionnettes lourdes et de véhicules moyens à passagers pour l'année de modèle 2011 est de 0,06454148 g/mille, comparativement à la norme de 0,07 g/mille. La valeur moyenne de NO<sub>x</sub> pour chaque entreprise était égale ou inférieure à la norme, et toutes les entreprises ont respecté, selon leur rapport, les dispositions du *Règlement* relatives aux normes moyennes des parcs.

La valeur moyenne de NO<sub>x</sub> a continué de diminuer pour l'année de modèle 2011. Ce résultat correspond aux objectifs de rendement environnemental du *Règlement*.

## 2 Objet

Le présent rapport a pour objet de résumer le rendement individuel des entreprises et du parc canadien dans son ensemble relativement aux émissions moyennes de NO<sub>x</sub> pour l'année de modèle 2011, selon les données soumises par les entreprises dans leurs rapports de fin d'année de modèle. Il a également pour objet de faire état de l'efficacité du programme sur les émissions moyennes de NO<sub>x</sub> du parc canadien en vue de l'atteinte des objectifs de rendement environnemental.

## 3 Introduction

Le *Règlement sur les émissions des véhicules routiers et de leurs moteurs* est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2004 en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*. Le *Règlement* instaure des normes nationales d'émissions plus rigoureuses pour les véhicules routiers et leurs moteurs. Il harmonise les normes canadiennes d'émissions pour les véhicules légers, les camionnettes, les véhicules moyens à passagers, les véhicules lourds, les moteurs de véhicules lourds et les motocyclettes avec celles de l'Environmental Protection Agency des États-Unis, qui sont incorporées par voie de référence au Code of Federal Regulations.

Le *Règlement* fixe également les normes d'émissions moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs de véhicules légers<sup>1</sup>, de camionnettes légères<sup>2</sup>, de camionnettes lourdes<sup>3</sup> et de véhicules moyens à passagers<sup>4</sup>. Chaque nouveau véhicule léger, nouvelle camionnette légère ou lourde et nouveau véhicule moyen à passagers doit être certifié comme étant conforme à une des séries présentées dans le tableau 1 pour lesquelles il y a des normes d'émissions particulières de NO<sub>x</sub> et d'autres polluants. Le choix de la série dans laquelle un modèle de véhicule sera certifié au cours d'une année de modèle donnée est limité par l'obligation d'une entreprise de se conformer aux normes d'émissions moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs associées à cette année de modèle. Le tableau 2 présente la norme d'émissions moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs des entreprises regroupant des véhicules légers, des camionnettes légères, des camionnettes lourdes et des véhicules moyens à passagers.

---

<sup>1</sup> Les véhicules légers comprennent généralement les automobiles.

<sup>2</sup> Les camionnettes légères comprennent généralement les fourgonnettes, les véhicules loisir travail et les camionnettes dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est de 2 722 kg (6 000 livres) ou moins.

<sup>3</sup> Les camionnettes lourdes comprennent généralement les fourgonnettes, les véhicules loisir travail et les camionnettes dont le PNBV est de plus de 2 722 kg (6 000 livres) et jusqu'à 3 856 kg (8 500 livres).

<sup>4</sup> Les véhicules moyens à passagers comprennent généralement les véhicules plus lourds de type passagers, comme les fourgonnettes et les véhicules loisir travail dont le PNBV est supérieur à 3 856 kg (8 500 livres) et inférieur à 4 536 kg (10 000 livres).

**Tableau 1 : Normes d'émissions de gaz d'échappement pour la durée de vie utile totale des véhicules légers, des camionnettes légères, des camionnettes lourdes et des véhicules moyens à passagers (gramme/mille)**

Numéro de la série	NO <sub>x</sub>	GONM (gaz organique non méthanique)	CO	Formaldéhyde	Particules
11*	0,9	0,28	7,3	0,032	0,12
10*	0,6	0,156/0,230	4,2/6,4	0,018/0,027	0,08
9*	0,3	0,090/0,180	4,2	0,018	0,06
*Ces séries ne sont plus disponibles.					
8	0,20	0,125/0,156	4,2	0,018	0,02
7	0,15	0,09	4,2	0,018	0,02
6	0,10	0,09	4,2	0,018	0,01
5	0,07	0,09	4,2	0,018	0,01
4	0,04	0,07	2,1	0,011	0,01
3	0,03	0,055	2,1	0,011	0,01
2	0,02	0,01	2,1	0,004	0,01
1	0,00	0,00	0,0	0,000	0,00

Remarques : 1) Les limites équivalentes en unités de g/km s'obtiennent en multipliant la valeur de g/mille par 0,621.

- 2) Les séries 8 à 10 renferment des normes supplémentaires temporaires, moins strictes pour certains polluants et pour certains véhicules.
- 3) La série 11 était disponible uniquement pour les véhicules moyens à passagers pour les années de modèles 2004 à 2008.
- 4) Les séries 9 et 10 étaient disponibles uniquement pour les véhicules légers et les camionnettes légères des années de modèles 2004 à 2006 et pour les camionnettes lourdes et les véhicules moyens à passagers des années de modèles 2004 à 2008.
- 5) En commençant avec l'année modèle 2009, les normes pertinentes se limitent aux séries 1 à 8 pour toutes les catégories.

**Tableau 2 : Normes d'émissions moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs (gramme/mille)**

Année de modèle	Véhicules légers et camionnettes légères	Camionnettes lourdes et véhicules moyens à passagers
2004	0,25	0,53
2005	0,19	0,43
2006	0,13	0,33
2007	0,07	0,20
2008	0,07	0,14
2009 et années de modèles ultérieures	0,07	

La valeur moyenne des émissions de NO<sub>x</sub> des parcs des entreprises est la moyenne pondérée calculée à partir du nombre de véhicules certifiés conformes à chaque série. Les séries d'émissions, les normes d'émissions moyennes de NO<sub>x</sub> et les méthodes de calcul des valeurs moyennes de NO<sub>x</sub> sont alignées avec celles de l'Environmental Protection Agency des États-Unis. Il y a toutefois des différences dans la structure du programme canadien relatif aux émissions moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs conçues pour reconnaître les véhicules vendus tant au Canada qu'aux États-Unis durant la même période. La structure des exigences réglementaires est conçue pour obtenir des émissions moyennes des parcs comparables à celles des États-Unis, tout en réduisant au minimum le fardeau de la réglementation pour les entreprises et en leur offrant la possibilité de vendre des véhicules au Canada indépendamment des États-Unis.

Le *Règlement* exige que toutes les entreprises soumettent au ministre de l'Environnement, au plus tard le 1<sup>er</sup> mai suivant la fin de l'année de modèle. Le rapport de fin d'année de modèle doit contenir des renseignements détaillés portant sur les parcs de l'entreprise ou sur ses groupes de véhicules, y compris l'information concernant :

- les déclarations relatives aux choix faits par l'entreprise en conformité avec les exigences réglementaires relatives aux émissions moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs;
- la norme d'émissions moyennes de NO<sub>x</sub> applicable;
- la valeur moyenne de NO<sub>x</sub> des parcs atteinte par l'entreprise;
- les valeurs utilisées pour calculer la valeur moyenne de NO<sub>x</sub> des parcs des entreprises;
- le calcul des points ou du déficit relatifs aux émissions de NO<sub>x</sub>, le cas échéant;
- le solde des points ou du déficit;
- les transferts de points vers ou en provenance de l'entreprise, le cas échéant.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le calcul des valeurs moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs et des points ou du déficit relatifs aux émissions de NO<sub>x</sub>, veuillez consulter le *Règlement*, qui est disponible sur le registre environnemental de la LCPE d'Environnement Canada [www.ec.gc.ca/registrelcpe/regulations/default.cfm](http://www.ec.gc.ca/registrelcpe/regulations/default.cfm). Vous y trouverez également les rapports de fin des années de modèles 2004 à 2010.



## 4 Rendement des émissions moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs des entreprises pour l'année de modèle 2011

### 4.1 Portée des rapports des entreprises

Le tableau 3 contient la liste des entreprises qui ont soumis un rapport de fin d'année de modèle 2011 conformément aux exigences du *Règlement*. Les marques des véhicules et les nombres de groupes d'essai couverts dans leurs rapports sont également précisés.

**Tableau 3 : Portée des rapports des entreprises**

Entreprise	Marques	Nombre de groupes d'essai
Aston Martin Lagonda Limited	Aston Martin	2
BMW Group Canada	BMW, Mini, Rolls-Royce	20
Chrysler Canada Inc.	Chrysler, Dodge, Jeep	20
Ferrari North America, Inc.	Ferrari	2
Ford du Canada Limitée	Ford, Lincoln	32
General Motors du Canada Limitée	Buick, Cadillac, Chevrolet, GMC	28
Honda Canada Inc.	Acura, Honda	17
Hyundai Auto Canada Corp.	Hyundai	16
Jaguar (Jaguar Land Rover Canada ULC)	Jaguar	1
Kia Canada Inc.	Kia	17
Land Rover (Jaguar Land Rover Canada ULC)	Land Rover	2
Lotus Cars Limited	Lotus	2
Maserati North America, Inc.	Maserati	1
Mazda Canada Inc.	Mazda	14
Mercedes-Benz Canada Inc.	Maybach, Mercedes, Smart	18
Mitsubishi Motor Sales of Canada Inc.	Mitsubishi	9
Nissan Canada Inc.	Infiniti, Nissan	25
Porsche Cars Canada, Ltd.	Porsche	13
Subaru Canada, Inc.	Subaru	4
Suzuki Canada Inc.	Suzuki	4
Toyota Canada Inc.	Lexus, Scion, Toyota	35
Volkswagen Group	Audi, Bentley, Lamborghini, Volkswagen	19
Volvo Cars of Canada Corp.	Volvo	4

*Remarque : Un groupe d'essai constitue l'unité de classification de base et est composé de véhicules légers, de camionnettes légères, de camionnettes lourdes ou de véhicules moyens à passagers ayant des rendements d'émissions de gaz d'échappement similaires et partageant toutes les caractéristiques décrites dans le Code of Federal Regulations des États-Unis, à la partie 86, section de chapitre C, article 1827.*

Au total, 23 entreprises ont soumis des rapports couvrant les véhicules de l'année de modèle 2011, répartis dans 305 groupes d'essai. Il convient de noter que certains groupes d'essai sont communs entre les entreprises qui utilisent les mêmes plates-formes ou groupes motopropulseurs dans la fabrication de leurs véhicules.

#### 4.2 Valeurs moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs des entreprises

Le tableau 4 offre un aperçu du nombre total de véhicules et des valeurs moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs de véhicules légers, de camionnettes légères, de camionnettes lourdes et de véhicules moyens à passagers pour chacune des entreprises.

**Tableau 4 : Sommaire des valeurs moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs de véhicules légers, de camionnettes légères, de camionnettes lourdes et de véhicules moyens à passagers des entreprises**  
Norme d'émissions moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs = 0,07 g/mille

Entreprise	Nombre total de véhicules	Valeur moyenne de NO <sub>x</sub> (g/mille)
Aston Martin Lagonda Limited	83	0,070
BMW Group Canada	44 661	0,070000
Chrysler Canada Inc.	171 440	0,0539073
Ferrari North America, Inc.	164	0,0700
Ford du Canada Limitée	246 820	0,0581502
General Motors du Canada Limitée	248 938	0,0622566
Honda Canada Inc.	97 573	0,069479
Hyundai Auto Canada Corp.	100 516	0,0695722
Jaguar (Jaguar Land Rover Canada ULC)	1022	0,07000
Kia Canada Inc.	65 034	0,069697
Land Rover (Jaguar Land Rover Canada ULC)	3 342	0,07000
Lotus Cars Limited	55	0,070
Maserati North America, Inc.	133	0,0700
Mazda Canada Inc.	66 565	0,069165
Mercedes-Benz Canada Inc.	31 619	0,068793
Mitsubishi Motor Sales of Canada Inc.	21 882	0,070000
Nissan Canada Inc.	75 713	0,069870
Porsche Cars Canada, Ltd.	2 334	0,07000
Subaru Canada, Inc.	22 529	0,068035
Suzuki Canada Inc.	7 601	0,06895
Toyota Canada Inc.	170 470	0,0686468
Volkswagen Group	66 209	0,070000
Volvo Cars of Canada Corp.	6 244	0,07000

*Remarque : les valeurs moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs sont arrondies aux mêmes nombres de chiffres significatifs que compte le nombre total de véhicules des parcs des entreprises.*

Les valeurs moyennes de NO<sub>x</sub> des entreprises vont de 0,0581502 g/mille à 0,0700000 g/mille pour les parcs de véhicules légers, de camionnettes légères, de camionnettes lourdes et de véhicules moyens à passagers. Aucune entreprise n'a déclaré de valeur moyenne de NO<sub>x</sub> dépassant la norme de 0,07 g/mille. Onze des 23 entreprises ont déclaré une valeur moyenne de NO<sub>x</sub> égale à cette norme.

#### 4.3 Points et déficits relatifs aux émissions de NO<sub>x</sub> pour l'année de modèle 2011 et solde de fin d'année de modèle

Le tableau 5 offre un aperçu des points et déficits relatifs aux émissions de NO<sub>x</sub> des entreprises pour l'année de modèle 2011. Il présente également leur solde de points. Les entreprises qui ont choisi d'exclure leur groupe de véhicules de la conformité à la norme, qui n'ont pas déclaré de points ou qui ont déclaré une valeur moyenne de NO<sub>x</sub> égale à la norme ont reçu « 0 » pour le « Total des points pour l'année de modèle 2011 ».

**Tableau 5 : Points et déficits relatifs aux émissions de NO<sub>x</sub> pour l'année de modèle 2011 et solde de fin d'année de modèle (véhicule-g/mille)**

Entreprise	Solde initial <sup>1</sup>	Total des points de l'année de modèle 2011 <sup>1</sup>	Nouveau solde <sup>1</sup>
Aston Martin Lagonda Limited	0	0 <sup>2</sup>	0
BMW Group Canada	913	0 <sup>3</sup>	913
Chrysler Canada Inc.	44 997	2 759	47 756
Ferrari North America, Inc.	0	0 <sup>4</sup>	0
Ford du Canada Limitée	41 823	2 925	44 748
General Motors du Canada Limitée	78 401	1 928	80 329
Honda Canada Inc.	20 129	51	20 180
Hyundai Auto Canada Corp.	3 163	43	3 206
Jaguar (Jaguar Land Rover Canada ULC)	126	0 <sup>3</sup>	126
Kia Canada Inc.	4 721	20	4 741
Land Rover (Jaguar Land Rover Canada ULC)	953	0 <sup>3</sup>	953
Lotus Cars Limited	0	0 <sup>4</sup>	0
Maserati North America, Inc.	0	0 <sup>4</sup>	0
Mazda Canada Inc.	15 034	56	15 090
Mercedes-Benz Canada Inc.	40	38	78
Mitsubishi Motor Sales of Canada Inc.	76	0 <sup>5</sup>	76
Nissan Canada Inc.	18 854	10 <sup>5</sup>	18 864
Porsche Cars Canada, Ltd.	456	0 <sup>3</sup>	456
Subaru Canada, Inc.	2 665	44	2 709
Suzuki Canada Inc.	1 273	8	1 281
Toyota Canada Inc.	26 785	231	27 016
Volkswagen Group	0	0 <sup>3</sup>	0
Volvo Cars of Canada Corp.	3 538	0 <sup>3</sup>	3 538
<b>Total</b>	<b>263 947</b>	<b>8 113</b>	<b>272 060</b>

<sup>1</sup> Les points et déficits relatifs aux émissions de NO<sub>x</sub> sont arrondis au nombre entier le plus près.

<sup>2</sup> L'entreprise a choisi de ne pas calculer une valeur moyenne de NO<sub>x</sub> en vertu du paragraphe 25(1) du Règlement étant donné que chaque véhicule respecte la norme de NO<sub>x</sub> et que la valeur d'émissions moyenne des parcs applicable est égale ou inférieure à cette norme pour cette année de modèle.

<sup>3</sup> L'entreprise a déclaré une valeur moyenne d'émissions de NO<sub>x</sub> qui est équivalente à la norme d'émissions moyenne de NO<sub>x</sub> des parcs.

<sup>4</sup> L'entreprise a choisi d'exclure de l'obligation de conformité aux normes canadiennes d'émissions moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs en vertu du paragraphe 31(1) du Règlement, la totalité de son parc qui est vendu simultanément au Canada et aux États-Unis.

<sup>5</sup> L'entreprise a choisi d'exclure de l'obligation de conformité aux normes canadiennes d'émissions moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs en vertu du paragraphe 31(1) du Règlement, une partie de son parc qui répondait aux critères de choix. Cependant, les valeurs moyennes de NO<sub>x</sub> pour ces groupes de véhicules étaient équivalentes ou inférieures à la norme d'émissions moyennes de NO<sub>x</sub>. Par conséquent, l'entreprise n'a pas accusé de déficit.

Au total, les entreprises ont obtenu 8 113 points pour l'année de modèle 2011. Aucune entreprise n'a accusé de déficit relativement à son parc pour l'année de modèle 2011 ni n'a déclaré de solde négatif à la fin de cette année. De plus, il n'y a eu aucun transfert de points entre les entreprises pour cette année de modèle.

#### 4.4 Distribution des séries et valeur moyenne de NO<sub>x</sub> du parc canadien

Le tableau 6 offre un aperçu de la distribution des véhicules en fonction de la norme d'émissions de NO<sub>x</sub> (par série). Il présente également la valeur moyenne de NO<sub>x</sub> calculée pour l'ensemble du parc canadien pour l'année de modèle 2011.

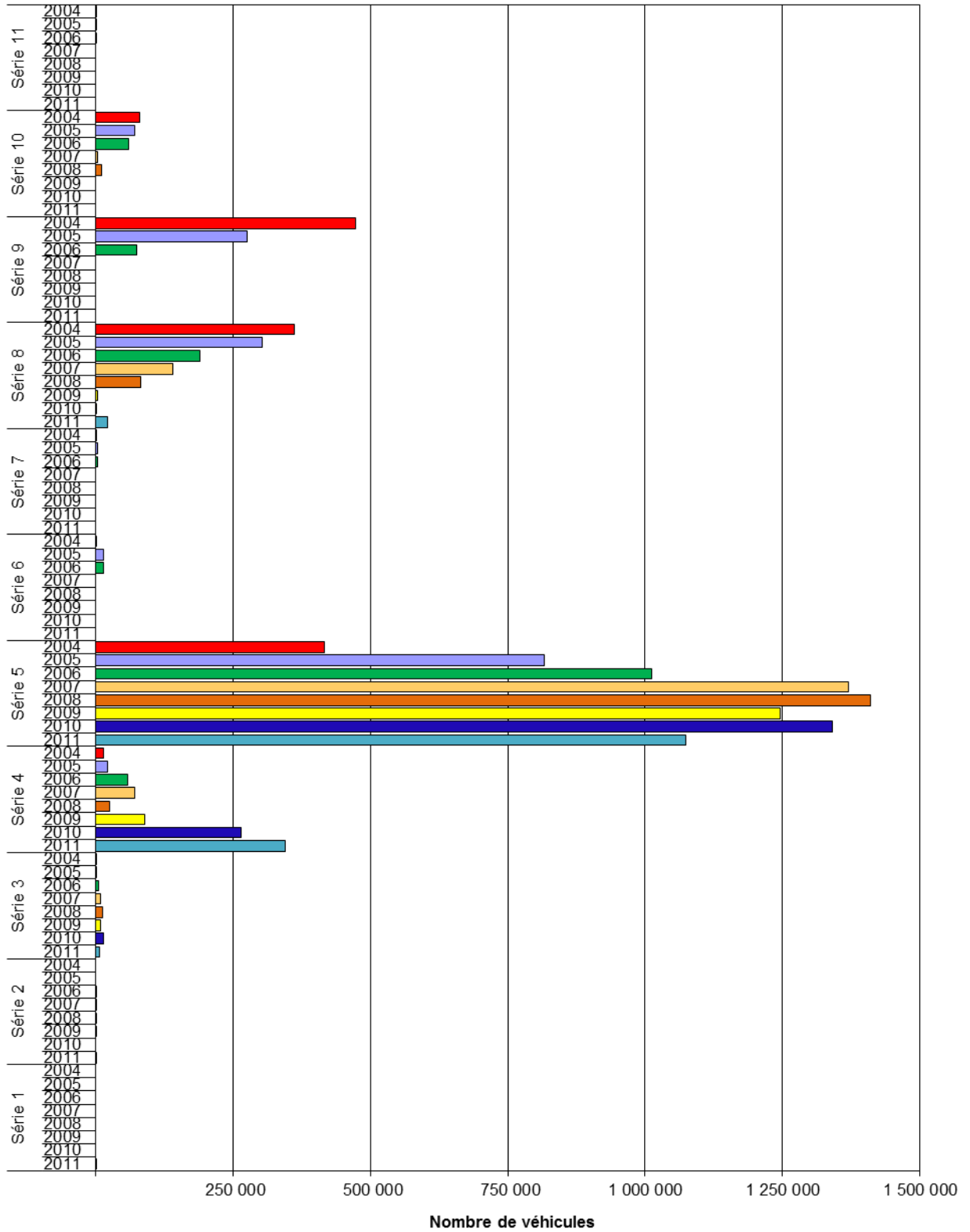
**Tableau 6 : Distribution des véhicules en fonction de la norme d'émissions de NO<sub>x</sub> (par série)**

Numéro de la série	Norme de NO <sub>x</sub> (en g/mille)	Nombre total de véhicules dans la série	Pourcentage de véhicules dans la série
8	0,20	21 819	1,50
7	0,15	0	0,00
6	0,10	0	0,00
5	0,07	1 074 703	74,07
4	0,04	344 878	23,77
3	0,03	7 091	0,49
2	0,02	2 270	0,16
1	0,00	186	0,01
<b>Nombre total de véhicules du parc pour l'année de modèle 2011</b>			<b>1 450 947</b>
<b>Valeur moyenne de NO<sub>x</sub> du parc canadien (en g/mille)</b>			<b>0,06454148</b>
<b>Norme de NO<sub>x</sub> moyenne du parc (en g/mille)</b>			<b>0,07</b>

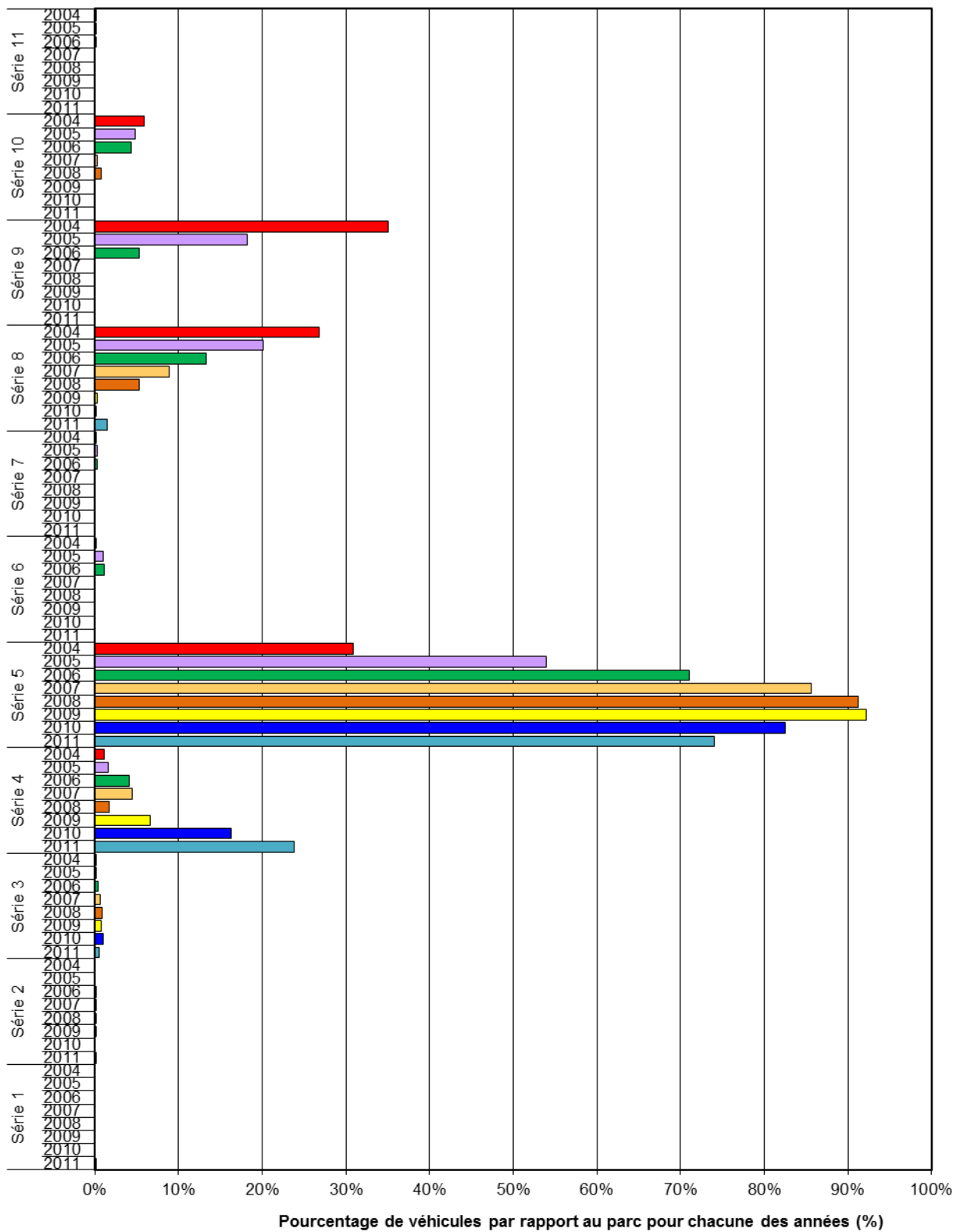
Pour l'année de modèle 2011, presque tous les véhicules (98,5 % du parc) ont été certifiés comme étant conformes à une série ayant une norme équivalente ou inférieure à la norme de NO<sub>x</sub> moyenne de 0,07 g/mille. La valeur moyenne de NO<sub>x</sub> du parc canadien était de 0,06454148 g/mille, donc de 7,8 % inférieure à la norme. Pour la première fois, le parc canadien comprend des véhicules qui ont été certifiés conformes à la série 1 (0,01 % du parc).

La figure 1 illustre la distribution changeante du parc canadien entier en fonction de la norme d'émissions de NO<sub>x</sub> de chaque série pour les années de modèles 2004 à 2011. La présentation de ces renseignements sous forme de pourcentages à la figure 2 facilitera la comparaison entre les années.

**Figure 1 : Distribution du parc canadien en fonction du nombre de véhicules dans chaque série**



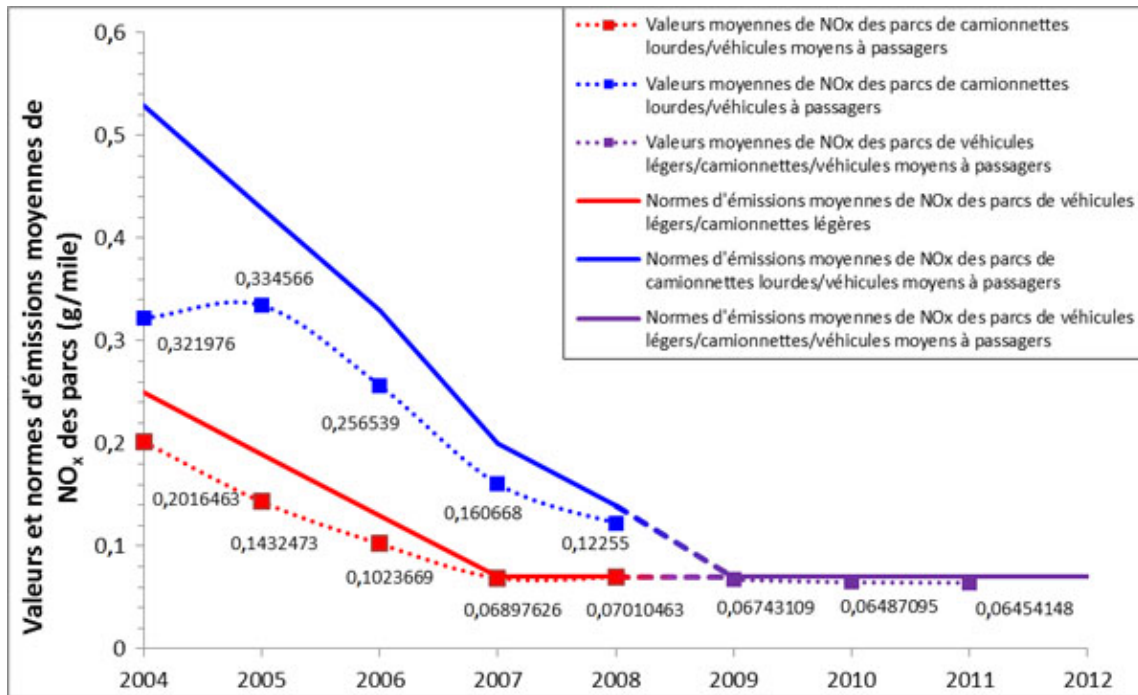
**Figure 2 : Distribution du parc canadien en fonction du pourcentage de véhicules du parc dans chaque série**



#### 4.5 Tendance des valeurs moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs

La figure 3 présente la tendance des valeurs moyennes de NO<sub>x</sub> en fonction des normes applicables depuis 2004 pour les parcs de véhicules légers et de camionnettes légères ainsi que les parcs de camionnettes lourdes et de véhicules moyens à passagers. Le parc entier des véhicules légers, des camionnettes légères, des camionnettes lourdes et des véhicules moyens à passagers est maintenant assujéti à une seule norme moyenne générale de 0,07 g/mille plutôt qu'à deux normes différentes. Par conséquent, une seule valeur moyenne de NO<sub>x</sub> est donnée pour les années de modèles 2009 à 2011.

**Figure 3 : Valeurs et normes d'émissions moyennes de NO<sub>x</sub> des parcs**



De façon générale, la valeur moyenne de NO<sub>x</sub> des parcs de véhicules légers et de camionnettes légères ainsi que de camionnettes lourdes et de véhicules moyens à passagers a diminué de 2004 à 2011. Plus précisément, la valeur moyenne de NO<sub>x</sub> des parcs pour l'année de modèle 2011 continue de diminuer, et se situe à 7,8 % sous la norme de 0,07 g/mille.

## 5 Conclusions

C'est la huitième année que les entreprises font l'objet des exigences pour les émissions moyennes de NO<sub>x</sub> en vertu du *Règlement*. Au total, 23 entreprises ont soumis des rapports sur 305 groupes d'essai composés de 1 450 947 véhicules construits ou importés au Canada pour y être vendus au détail.

La valeur moyenne de NO<sub>x</sub> de l'ensemble des parcs canadiens de véhicules légers et de camionnettes légères ainsi que de camionnettes lourdes et de véhicules moyens à passagers pour l'année de modèle 2011 est de 0,06454148 g/mille, comparativement à la norme de 0,07 g/mille. La valeur moyenne de NO<sub>x</sub> des parcs de chaque entreprise était égale ou inférieure à la norme, et toutes les entreprises ont respecté, selon leur rapport, les dispositions du *Règlement* relatives aux normes moyennes des parcs.

La valeur moyenne de NO<sub>x</sub> a continué de diminuer pour l'année de modèle 2011. Ce résultat correspond aux objectifs de rendement environnemental du *Règlement*.